

bres fructiers viendroient bien sy on y en plantoit.

La seigneurie de la Pointe a la Caille et Riviere du Sud appartient aux Srs Couillard et de l'Espinay procureur du Roy a Quebec La paroisse est desservie par un prestre du Seminaire de Quebec les terres y sont tres belles et unies mais tres basses qui par le moyen des fossez produisent abondamment toutes sortes de grains légumes et pacages, Les bois de toute espece y sont tres beaux, les pays bas sont sapinieres les arbres fructiers y viennent comme a Quebec.

La Seigneurie de Bernier appartient au Seigneur de ce nom navigateur on ny a point encores desfriché les terres pour les mettre en culture quoiquelles y paroissent tres propres pour cela y estant fort unies et bois de sapinage.

La Seigneurie de Gagnier laboureur appartient aux heritiers de ce nom dependant de la paroisse de Vincelet, Les terres y sont unies et fertilles en toutes sortes de grains et legumes et pacages mesme propres pour les arbres fructiers, les bois naturels y sont de toutes especes.

La seigneurie de Vincelot appartient au seigneur de ce nom marchand la paroisse est desservie par un des prestres du seminaire de Quebec et quelques fois par un pere Recolet, Les terres en general y sont tres belles produisant abondamment toutes sortes de grains et legumes et pacages, les arbres fructiers y viennent tres bien les bois naturels y sont melangez de toutes especes, les habitans y sont fort aisez.

La seigneurie de Belanger appartient au seigneur de ce nom laboureur dependant de la paroisse de Vincelot, les terres y paroissent assez unies, melangées par contrées de pierres mouvantes a la charue produisant mediocrement de toutes sortes de grains, legumes et pacages et ou les arbres fructiers produisent abondamment des fruits, les bois naturels y sont melangez de toutes especes.

La seigneurie Dutarte appartient a la veuve de ce nom dependants de la paroisse de Vincelot, les terres y sont de mesme qualité qua la seigneurie de Belanger qui se termine a la Riviere des trois Saumons.

Depuis la riviere des trois Saumons jusques a la pointe de la grande ance, il n'y a que deux habitans establis qui ont tres peu de terres en culture, toute cette partie est entrecoupée de rochers colines et valons peut habitable, appartenant aux heritiers de la Chenaye et de Mr.